

MAIRIE de VILLEGLY

COMPTE RENDU SOMMAIRE de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 25 octobre 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 25 octobre 2021 à 18 h 30, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain MARTY, Maire.

Présents : MM. et Mmes MARTY – BENOIT – POUSSE – GREFFIER – MAURY – SANCHEZ – COULONVAL – DUVERT – MARCAILLOU – AZEMA – SALANDINI.

Absente excusée : Mmes et MM. BROUSSE – LEVEJAC – FOURES – BELUCHE.

En préambule au conseil municipal, M. le Maire donne les informations suivantes :

- 02/11/2021 à 10 h 00, réunion SOLIHA/Agglo/Scot,
- 05/11/2021 à 19 h 00, assemblée générale Léz'Arts en Minervois,
- 15/11/2021 de 10 h à 11 h 30, réunion SOLIHA P.L.U.,
- 10/12/2021, repas des employés,
- 13/12/2021, présentation P.C.S.,
- 14/12/2021 à 10 h 30, visite Préfet.

M. le Maire propose une rencontre avec Antoine et Magali LACUVE, gérants du camping pour faire le point sur leur activité liée à la période COVID et après COVID.

Le compte rendu de la précédente séance du Conseil Municipal ne faisant l'objet d'aucune observation, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour fut le suivant :

- **SUBVENTION SYADEN 2022.**

M. le Maire informe ses collègues que le Syaden a accordé une subvention de 15 000 € sur le programme Eclairage Public 2021 et propose de déposer, au titre de 2022, une demande de subvention pour une 2^{ème} tranche.

Les luminaires proposés sont en LED autonome destinés à éclairer des points particuliers comme les abris bus, les passages piétons et les parkings.

Le montant du devis s'élève à 30 120.64 € H.T.

Accord unanime du Conseil Municipal qui mandate le maire à solliciter une subvention auprès du Syaden.

- **SUBVENTION VOIRIE : SIC.**

M. le Maire propose à ses collègues de déposer des demandes de subvention auprès du Conseil Départemental et de la Préfecture, au titre de la D.E.T.R., pour l'exercice 2022, portant sur la « Requalification du bourg centre, de la mairie au château, 1^{ère} tranche – accessibilité et conformité de l'arrêt de bus ».

Le projet est porté par le S.I.C. de LA REDORTE et s'élève à 164 190.66 €.

Les subventions sollicitées auprès des deux collectivités sont de 50 000 €.

Accord unanime du Conseil Municipal.

- **POLICE MUNICIPALE.**

M. Michel GREFFIER, chargé du dossier fait part d'une réflexion qui est menée, en vue de la mise en place d'une police municipale mutualisée.

L'étude porte sur les communes de VILLEGLY, VILLARZEL, BAGNOLES et MALVES.

Il fait part de la visite effectuée auprès de la mairie de PEYRIAC qui a déjà mis en place ce dispositif et dont la commune pourrait s'inspirer.

Le projet préparé sera soumis aux trois autres communes lors d'une réunion qui sera proposée prochainement.

Si une suite favorable est donnée par l'ensemble des partenaires, ce service pourrait être mis en place à partir de juillet 2022.

- DECISIONS MODIFICATIVES.

M. le Maire propose les D.M. suivantes relatives au budget d'investissement :

- | | | |
|---|---|--|
| - <u>D.M. n° 4</u> : 2313-23-175 + 3 300 €
Bâtiment DAB | ⇒ | 2315-23-240 - 3 300 €
Travaux terrain foot |
| - <u>D.M. n° 5</u> : 2188-21-322 + 3 000 €
Cadre de vie 2021 | ⇒ | 2313-23-315 - 3 000 €
Remise état équipements publics |
| - <u>D.M. n° 6</u> : 2315-23-222 + 2 400 €
Trav. conformité éclairage public | ⇒ | 2316-23-226 - 2 400 €
Restauration église |

- RAPPORT SUR L'EAU.

Conformément à l'article D 2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport sur le prix et la qualité des services d'eau potable et d'assainissement collectif et non collectif de Carcassonne Agglo pour l'année 2020 doit être présenté au Conseil Municipal avant le 31 décembre 2021.

M. Stéphane AZEMA rapporteur du dossier donne les éléments d'informations suivants :

- Eau :
- Rendement du réseau 71 %
- Pente des travaux sur 2020,
- Contrôles sanitaires conformes à 100 %
- Prix de l'eau 3.78 m³
- Assainissement :
- 95 % des habitations raccordées,
- 63 000 € de dépenses engagées sur 2020,
- Station d'épuration conforme à la population,
- 1.27 € le m³

- COMPTE RENDU DES ADJOINTS.

* M. Raymond BENOIT ⇒ fait part de la commémoration du 11 novembre.

Abri bus : Les préconisations RTCA soulèvent des questionnements qui engagent un débat. M. le Maire propose de rencontrer le responsable de l'Agglo pour évoquer ce problème ainsi que celui des conditions de ramassage scolaire.

Collecte des ordures ménagères centre village : La collecte des ordures ménagères dans ce secteur a été modifiée par le Covaldem. Les containers individuels vont être remplacés par des containers collectifs placés dans des endroits identifiés et géolocalisés.

L'ensemble des usagers a été informé.

Il fait également le compte rendu du dernier conseil de classe auquel il a participé et fait part des travaux à retenir à savoir les travaux de la toiture à réaliser pendant les vacances de Toussaint, le problème de stationnement au droit des écoles, les effectifs à la hausse pour la cantine.

* M. Emmanuel COULONVAL ⇒ informe qu'une réunion de présentation complète du PCS est prévue le 13 décembre 2021.

* M. Stéphane AZEMA ⇒ fait le compte rendu de la réunion avec les associations qui s'est déroulée dans un esprit constructif.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée vers 19 H 45.

Le Maire,



Alain MARTY